



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## MINISTÈRE DES POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES

L'Administration des Postes françaises met en vente à partir du 12 avril 1958 à Paris, et à partir du 14 avril dans les autres bureaux du territoire, un timbre-poste représentant le Pavillon de la France à l'Exposition Universelle et Internationale de Bruxelles.

### CARACTÉRISTIQUES DE CE TIMBRE

Valeur : 35 francs

Couleurs { vert  
bleu  
brun

50 timbres à la feuille



Dessiné par SERVEAU

Gravé en taille-douce par PIEL

Format horizontal 22 × 36  
(dentelé 13)

Le monde contemporain n'est pas seulement divisé par d'âpres rivalités nationales, déchiré par l'affrontement des idéologies antagonistes. Des liens intercontinentaux, économiques, intellectuels, politiques même, s'établissent et se renforcent : les Expositions universelles (englobant toutes les activités humaines) et internationales (ouvertes à toutes les nations) en sont la manifestation la plus symbolique depuis celle de Londres — la première de toutes qui se déroula en 1851 — jusqu'à celle qui aura lieu à Bruxelles en 1958. Du 17 avril au 19 octobre, près de cinquante pays étrangers ainsi que de nombreuses organisations internationales témoigneront des réalisations et des projets de chaque pays, autour du thème central choisi par les organisateurs : Humanisme et Technique.

La France dispose d'une vaste section de 25.000 mètres carrés où s'élèveront deux pavillons : le Pavillon de Paris, et, plus imposant, le Pavillon national — représenté sur le timbre — qui aura pour fin d'illustrer le thème général de l'Exposition. Ainsi seront soulignés la part éminente tenue par notre pays dans les découvertes modernes, le rôle de précurseur qu'il continue à affirmer dans bien des domaines, tout en gardant le sens de l'équilibre et le goût de la mesure, ces traits essentiels de tout humanisme véritable.

C'est ce qu'ont voulu souligner l'architecte et les réalisateurs des pavillons, en particulier ceux du Pavillon national : à la fois recherche d'une beauté plastique qui a toujours caractérisé l'art français, et affirmation d'une hardiesse et d'une nouveauté d'expression qui soient un enseignement par elles-mêmes. Deux principes nouveaux en architecture sont appliqués : l'économie des surfaces d'appui, rendue du reste nécessaire par la friabilité des terrains, l'équilibre réalisé par des réseaux de câbles tendus qui assureront en même temps le support de la couverture et des voiles muraux. De leur côté, les décorateurs se sont efforcés — par l'équilibre des masses, l'harmonie des couleurs, l'utilisation des procédés lumineux et acoustiques les plus récents — de montrer l'évolution d'un goût sans cesse changeant. Ainsi a été réalisé avec bonheur le cadre où seront exposés dans leur diversité, mais aussi dans leur unité profonde, tous les aspects de l'effort français pour sauvegarder dans le monde technique d'aujourd'hui les valeurs intemporelles d'un humanisme total.